

# **Ponant mal an, les déménagements continuent...**

Le groupe de travail portant sur les travaux et déménagements en administration centrale du ministère de l'Agriculture s'est réuni le 25 septembre en visioconférence, sous la présidence de Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture, accompagné de Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP).

La CFDT était représentée par Stéphanie Clarenc, Eric Garberoglio et Pierre Jouvanceau.

L'état des travaux et des déménagements prévus dans les différents sites parisiens n'a que peu varié depuis la dernière réunion du groupe de travail, le 30 juin 2020. Pour l'essentiel, il s'agit de modifications infimes du calendrier initial. [Ces points ont été longuement détaillés dans nos articles précédents.](#)

## **Déménagement inopiné du service de la modernisation**

Toutefois, dans le ronronnement du quotidien, il est une information d'importance qui a fait l'effet d'une bombe lorsqu'elle est tombée, le 23 septembre en fin d'après-midi : le chef du service de la modernisation (SM) annonçait tout à trac à ses agents des sites de Varenne et de Vaugirard leur déménagement imminent pour l'immeuble du Ponant, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Cette information n'ayant jamais fait l'objet d'une communication dans les précédentes réunions du groupe de travail ou autres instances, pourtant riches d'informations et assez exhaustives, les organisations syndicales attendaient avec impatience les explications de Philippe Mérillon.

Depuis le [décret 2020-862 du 11 juillet 2020](#), les cabinets ministériels ont été autorisés à augmenter leur nombre de conseillers de 50 % (de 10 à 15). Or, pendant les réflexions sur la relocalisation des services (le « zoning ») nécessaire pour éviter aux riverains du bâtiment E de subir les désagréments, notamment sonores, des travaux, la galerie Sully avait été pressentie pour accueillir la hiérarchie du secrétariat général. Elle vient d'être réinvestie par les équipes des conseillers ministériels, et il a donc fallu, en urgence, trouver une solution, « *dans le parc locatif privé* », dans le respect de l'accord cadre interministériel en matière de recherche de locaux.

Cette recherche s'est doublée d'une nouvelle réflexion sur le ou les services à délocaliser. Finalement, il a été décidé que le service de la modernisation, qui, pour sa partie parisienne, est réparti sur deux sites (Varenne et Vaugirard), serait réuni dans le nouveau site Ponant, en deux temps : le site de Varenne déménagera le premier, dans un délai très court (première quinzaine d'octobre), suivi, en janvier 2021, par l'équipe de Vaugirard. Il s'agit d'une occasion de regrouper les agents parisiens du SM et d'éloigner les agents des deux sites des nuisances dues aux travaux (travaux sur le bâtiment E à Varenne et travaux de la fédération nationale des mutuelles françaises à Vaugirard).

Les nouveaux locaux représentent une surface totale de 1500 m<sup>2</sup>, répartis sur deux niveaux. Ils sont, selon Marc Rauhoff et Philippe Mérillon, qui les ont visités, « très lumineux et quasi-neufs ». Une visite est prévue la semaine prochaine pour les agents concernés. Cependant, il reste un problème à régler : le réseau internet de l'État (RIE) n'y est pas déployé. En attendant, les locaux seront équipés de « galets » 4G qui, avec le wi-fi présent, permettront la connexion des agents au réseau ; les premiers tests effectués confirment cette fonctionnalité. Il reste à trouver une solution pour les impressions.

Pour la restauration, le point est encore à l'étude, mais deux pistes sont présentées : soit le restaurant inter-entreprises du Ponant, soit le restaurant administratif de la préfecture de région, à proximité.

*Pour la CFDT, même si l'urgence est compréhensible et les arguments avancés recevables, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une nouvelle brutale, menée sans concertation avec les agents, mis devant le fait accompli.*

*La création de ce nouveau site pose toutefois la question de l'augmentation du temps de transport pour un grand nombre d'agents. C'est un vrai problème à l'heure où la recrudescence de l'épidémie devrait plutôt inciter à réduire la pression dans les transports en commun. Quelles solutions seront proposées ?*

Pour Philippe Mérillon, qui reconnaît le bien-fondé de la remarque, la possibilité accrue de télétravailler, telle qu'elle vient d'être annoncé dans la [note d'organisation du travail à la rentrée](#), pourra compenser cette contrainte ; il appartiendra aux chefs de service de la mettre en œuvre, « *dans le respect de la nécessité de service* ».

*Pour la CFDT, le déménagement vers le nouveau site contribuera également à isoler le SM des autres services, alors que ce service est transversal et souvent en lien avec les autres bureaux de l'administration centrale. Des moyens sont-ils prévus pour pallier ce problème ? Des bureaux d'accueil pour agents mobiles, permettant aux agents en transit de travailler sur un site distant, sont-ils prévus ? Qu'en est-il, par ailleurs, du déploiement d'un outil enfin performant pour la visioconférence ?*

Marc Raufhoff considère qu'avec ce déménagement le SM a l'occasion de se regrouper en un seul site (hors Auzeville, évidemment) ; par ailleurs, la libération conséquente de

surfaces, à Varenne comme à Vaugirard, permettra d'éloigner davantage d'agents des chantiers générateurs de nuisances sonores.

Philippe Mérillon indique que le secrétariat général facilitera les déplacements vers les autres sites en mettant à disposition les chauffeurs du ministère. Pour la visioconférence, le déploiement de la solution OVPA est en cours, dans l'optique d'une alternative à Zoom qui n'est pas compatible avec le RIE. Cet outil, pour lui, est tout à fait fonctionnel. Les salles de réunion du site de Ponant seront équipées en outils de visioconférence prochainement. Il prévoit également d'organiser certaines réunions du secrétariat général sur le site du Ponant afin de réduire le sentiment d'isolement de ce service.

La politique de déploiement massif d'ordinateurs portables connectés en VPN, enclenchée pendant le confinement, se poursuivra.

Enfin, il existe « *un ou deux bureaux* » pour agents mobiles à Ponant ; pour Varenne, cette possibilité est encore à l'étude.

*La CFDT constate que la demande en parking, pour les voitures comme pour les vélos, est en nette augmentation, les agents privilégiant davantage le transport individuel dans ces temps de pandémie. De ce point de vue, le nouveau site offre-t-il les équipements nécessaires ?*

Marc Rauhoff indique que les parkings automobiles sont suffisants ; pour les vélos, 20 à 30 emplacements (en surface couverte) sont actuellement réservés, et des solutions peuvent être envisagées pour augmenter cette capacité.

## Autres sites

- **Nuisances sonores du chantier de Varenne**

Les travaux du bâtiment D ont montré l'importance des

nuisances, notamment sonores, pour les agents situés à proximité immédiate. Les travaux du bâtiment E, qui vont démarrer à partir d'octobre 2020, tiennent compte de cette réalité. Un maximum de bureaux proches vont être libérés ; une bâche acoustique sera déployée pour préserver l'hôtel de Villeroy ; les travaux les plus bruyants sont programmés à des dates où la présence est moindre (vacances). Consciente du déficit de communication qui lui avait été reproché pour le précédent chantier, l'administration s'engage à communiquer envers les agents concernés (courriels *Infos SDLP*, plaquette de la Dicom...).

- **Travaux à Auzeville**

L'ancienne salle informatique sera transformée en espace de convivialité, doublé d'une salle de restauration et de salles de réunion. La phase d'études est en cours ; les travaux débuteront en juin 2011 pour une fin prévue en mai 2022.

L'étanchéité de la toiture est revue : repérage des fuites, traitement et reprise des revêtements bitumés, couvertines... Par ailleurs, le dimensionnement de la collecte des eaux pluviales et la faisabilité d'une installation photovoltaïque sont à l'étude.

L'entretien du parking (rechargement) est terminé.

- **Déménagements**

*La CFDT pose la question de la cohabitation forcée des agents et des déménageurs, qui crée des conditions de promiscuité problématiques en raison des risques sanitaires. La journée d'autorisation d'absence prévue pour pallier ce problème est certes une avancée, mais elle est visiblement insuffisante.*

Marc Rauhoff estime que le problème doit être résolu pour les futurs déménagements. Dans l'idéal, les chefs de service doivent pouvoir compléter l'autorisation d'absence spéciale d'une journée par le recours au télétravail, si nécessaire.

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 20 novembre 2020.